

## CHAPITRE XXVI

SAUVÉS !



Leur délivrance fut le signal d'un enthousiasme indescriptible.—Page 204, col. 2

## LES DRAMES DE LA JUSTICE

## LES VICTIMES

La nuit qui suivit l'exécution de ces malheureux fut sans repos pour les prisonniers ; la journée du lendemain, qui devait sauver tant de vies, commença même pour eux d'une façon terrifiante. L'oppression d'une terreur grandissante emplissait les prisons de Paris. Le bruit se répandait que Robespierre, comprenant qu'il ne pourrait longtemps conserver le pouvoir, renonçait aux jugements des prisonniers, si sommaires qu'ils fussent, et que l'on allait de nouveau recourir aux massacres. Quelle diffidence, du reste, existait entre les deux systèmes ? Celle d'une publicité plus grande, voilà tout ; car quiconque prenait place sur les gradins de la salle du tribunal se sentait perdu d'une façon aussi irrévocable que si des égorgeurs étaient entrés dans un préau au centre duquel on aurait groupé des prisonniers. Du moment qu'il n'existait plus ni instruction ni défense, peu importait la suppression de quelques formalités. On ne serait plus envoyé devant des juges vendus à l'avance, et un jury résolu à devenir le pourvoyeur de l'échafaud ; cette façon d'agir devenait même beaucoup plus logique. Le bourreau et les victimes demeuraient seuls en présence.

Comment l'angoisse n'aurait-elle pas été portée à son comble ? Les feuilles publiques ne parvenaient plus dans les prisons ; il était même interdit aux crieurs appelant l'attention des acheteurs de numéros, en signalant quelques-uns des articles capables d'exciter au plus haut l'intérêt, de s'approcher d'une distance de moins de trois cents pas. Des patrouilles, traversant sans repos les divers quartiers de la ville ; la générale battue partout ; les cris d'une foule se portant d'un point à un autre, curieuses, affolées ; l'ordre donné aux prisonniers de rentrer deux heures plus tôt et de se coucher immédiatement ; les visites fréquentes faites dans les cours, dans les corridors, dans les jardins, au milieu de sentinelles dont le nombre était doublé ; les rondes faites dans les chambres et les salles par des gardiens le sabre au poing, l'ordre donné aux guichetiers de laisser les clefs sur les serrures ; tout se réunissait pour faire croire à l'imminence d'un massacre.

Tandis que les prisonniers étaient en proie à ces angoisses, les événements se succédaient, dans Paris, avec une rapidité si terrifiante qu'elle serait impossible à expliquer à quiconque n'y voudrait pas voir la main vengeresse de Dieu.

Un mouvement dont rien ne saurait donner l'idée grandissait dans Paris, surtout aux abords des prisons. Les hommes, les femmes, les enfants escaladaient les toits, se mettaient aux fenêtres des mansardes, la moindre ouverture ayant jour sur une cour de prison se trouvait prise d'assaut. De loin, de haut, par des cris, des signes, des banderoles couvertes de phrases courtes, mais significatives, on apprenait aux prisonniers les changements survenus. L'échafaud restait debout mais seulement pour les fauteurs de la tyrannie, les septembriseurs, les séides du sinistre triumvirat qui avait couvert la France de sang et de boue. Les crieurs des journaux annonçaient la grande nouvelle ; dessinateurs et graveurs se mettaient à l'œuvre pour représenter l'extermination des oppresseurs de la France. A la Conciergerie, où les prisonniers semblaient courir le plus de dangers, en raison de la proximité du palais de justice qui jetait à l'échafaud ceux que l'on avait traduits à la barre, les espérances données même par les gardiens trouvaient difficilement crédit.

Henri de Civray, qui avait eu l'adresse de conserver quelques louis, en les cachant dans les boutons de son habit, supplia le geôlier de lui procurer un journal.

—Ce sera cher, répondit celui-ci.

—Combien ?

—Cinq louis, et je ne veux pas d'assignats.

Henri arracha six boutons de son habit, en fit tomber les pièces d'or, et dit au gardien :

—Pars et revins vite.

Un moment après, il avait entre les mains une feuille humide encore.

Les prisonniers se groupèrent autour d'Henri, et l'entourèrent de telle sorte que, dans la crainte d'être étouffé, il dut monter sur une chaise.

Alors d'une voix vibrante, émue, le jeune comte donna lecture des divers passages, racontant les événements du dix thermidor. Dans cette seule journée les deux Robespierre, Couthon, Saint Just, Henriot, Dumas, le général Lavalette, Lescot-Fleuriot, maire, Payen, agent de la Commune, le cordonnier Simon, qui s'était fait le bourreau de Louis XVII, avaient été à leur tour traduits devant le tribunal révolutionnaire : les juges qui, deux jours auparavant, signaient la sentence des victimes, avaient mis leur nom au bas de la sentence de vingt-deux misérables. On annonçait de plus que, le onze thermidor, soixante-dix autres condamnés expieraient leurs forfaits, et que, le douze, un reliquat de douze jurés ou membres de la Commune clorait la liste. Le sentiment qui animait en ce moment tous les hommes, amis de Tallien, qui venaient de s'emparer du pouvoir, était si violent, dans son besoin de châtiments, qu'il allait tomber sur la tête des coupables d'une façon foudroyante.

Le tribunal révolutionnaire réorganisé par Barrière, devait juger ceux qui avaient été la honte de la France ; mais alors on trouva sur la liste des magistrats le nom de Fouquier Tinville ! l'homme qui s'était fait l'organe de toutes les haines, le misérable dont la voix avait envoyé à la mort Marie-Antoinette, Mme Elisabeth, les Girondins ; qui plus tard fit guillotiner ses anciens amis politiques, Duchesne, Camille Desmoulins et Robespierre. Il était seul, debout, dans sa robe sanglante, et quand on songeait à le traduire à la barre des criminels, pris à son tour de peur, et tremblant devant l'échafaud où il avait envoyé des victimes par milliers, il essayait de se présenter comme un être irresponsable, parlant au nom du peuple dont il avait reçu des ordres, et remplissant avec zèle les fonctions dont ses concitoyens l'avaient investi.

Du reste, la lâcheté de tous fut égale devant la mort ; Henriot tremblait de tous ses membres, le vice-président Coffinhal, qui fermait si brutalement la bouche aux accusés qui tentaient de se défendre, s'était caché pour échapper à la justice, et la faim le devait livrer à l'échafaud.